



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Comité de suivi Action Publique 2022 du 5 mars 2018

Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires rappellent leur attachement à un dialogue social constructif, sincère qui permet de faire avancer les droits des fonctionnaires et agents publics.

Elles considèrent que le comité de suivi Action Publique 2022 ne permet en aucun cas cette expression.

Tant sur le retour des questionnaires du forum Action Publique que sur le point d'étape du chantier Action Publique 2022, nos organisations considèrent que les orientations et choix du gouvernement sont déjà figés par la circulaire du premier Ministre du 26 septembre 2017 qui prône les abandons de missions de service public ou leur privatisation.

Elles réaffirment la nécessité de réaliser le bilan des nombreuses réformes subies par la fonction Publique ces dernières années (RGPP, MAP, RéATE, Réforme Territoriale, GHT, etc...). Elles considèrent que la simple audition des organisations syndicales dans le cadre de ce bilan confié à France Stratégie est largement en deçà de ce que nécessiterait un bilan contradictoire avec l'ensemble des acteurs, examen approfondi qu'elles continuent de réclamer et auquel elles sont prêtes à apporter leur contribution.

Face à un tel délitement du dialogue social et ne souhaitant pas, par leur seule présence, cautionner des décisions déjà actées, nos trois organisations syndicales ne participeront pas au Comité de Suivi du 5 mars 2018.

Elles appellent les Ministres Gérard Darmanin et Olivier Dussopt à engager de véritables négociations qui permettraient aux organisations syndicales de porter la parole des personnels.

PARIS, le 2 mars 2018